

règles. Cependant, il faut observer que Bourgelat, qui le premier, a posé ces règles, a examiné le cheval placé ou rassemblé, et non pas abandonné à lui-même, ce qui peut amener une différence sensible dans la position ; en outre il y a des chevaux parfaitement construits, et dont les membres sont placés selon les principes de l'école. Ces principes établissent l'existence des quatre verticales que nous venons d'indiquer, fig. 2 à 5 pour les membres de devant et de derrière, vus de profil et de face. Les jambes de devant, vues de profil, fig. 2, doivent incontestablement être placées selon cette ligne verticale ; mais quand le cheval est vu de face, je crois que si les pieds se rapprochent un peu l'un de l'autre, c'est à dire que si les deux lignes tirées des deux pointes des épaules, et aboutissant au milieu des pinces, AA, fig. 4, ne sont pas parallèles, mais tendent un peu à se rapprocher à mesure qu'elles sont plus voisines du sol, cette conformation, qui indique une large poitrine, n'est nullement défectueuse. Pour les jambes de derrière, au contraire, fig. 5, si les pieds sont un peu en avant sous le corps du cheval, et si, vus par derrière, les pieds sont un peu plus éloignés l'un de l'autre que les jarrets, cette conformation est certainement un indice de force. On dit que quand *Eclipse* courait, on aurait pu passer une brouette entre ses jambes de derrière. Les règles ont pourtant cela de très-bon, que ce n'est que par elles qu'on peut signaler les défauts dans la position des membres ; si les membres ne sont pas placés selon les lignes verticales indiquées, il en résulte les défauts d'aplomb suivants :

- Long-jointé. Campé du devant.
- Court-jointé. — du derrière.
- Bos-jointé de devant. Clos ou crochu.
- de derrière. Jambe de veau.
- de derrière. Genoux de bœuf.
- Haut-jointé. Panard, pieds en dehors.
- Droit-jointé. Serré du devant.
- Brassicourt ou arqué. — du derrière.
- Cagneux. Sous-lui.

Trop ouvert dans ses membres.

Le cheval est dit *long-jointé* ou *court-jointé*, selon que le paturon est trop long ou trop court.

Le cheval est *bas-jointé du devant*, fig. 6, lorsque la ligne verticale BB, qui dans la conformation régulière doit partager en deux le boulet, tombe en avant de cette partie. Il est *bas-jointé du derrière*, lorsque la ligne verticale BB, fig. 7, qui dans la conformation régulière tombe à la partie postérieure du sabot, arrive à sa partie antérieure. La flexion outrée du paturon est désignée en allemand par le mot *pieds d'ours*.

On dit que le cheval est *haut-jointé*

lorsque le paturon est long, mais n'a pas une flexion exagérée.



fig. 6 et 7

Les poulains sont *longs et hauts-jointés*, et ce défaut passe à mesure qu'il avancent en âge.

Le cheval est *droit-jointé*, fig. 8 et 9, lorsque la verticale BB, au lieu de tomber en arrière du sabot, tombe sur le sabot même.

Le cheval est dit *brassicourt* ou *arqué*, lorsque la verticale BB, au lieu de partager la jambe en deux parties égales, fig. 2, passe en arrière du genou, qui forme alors une saillie en avant plus ou moins prononcée, fig. 10.



fig. 8, 9 et 10.

Le cheval *cagneux* a les pieds tournés en dedans, fig. 11 et 12.—Le cheval est *campé du devant* ou *du derrière*, fig. 13 et 14, lorsque les pieds sont placés en avant ou en arrière, beaucoup au delà de la ligne verticale. Le cheval qui veut uriner se campe.—*Clos* ou *crochu*, fig. 15, lorsque les pointes des jarrets sont très-rapprochées.—On dit les *genoux creux* ou *jambe de veau*, fig. 16, lorsque la jambe étant vue de profil, le genou est en arrière de la verticale ; c'est l'opposé du *brassicourt*, et c'est un

défait beaucoup plus grave. Les jambes de veau sont toujours faibles.

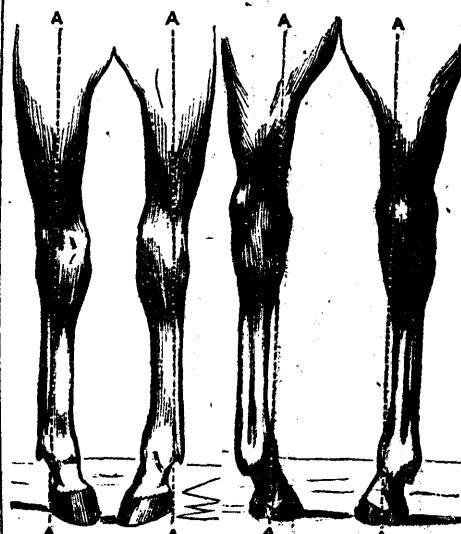


fig. 11 et 12.

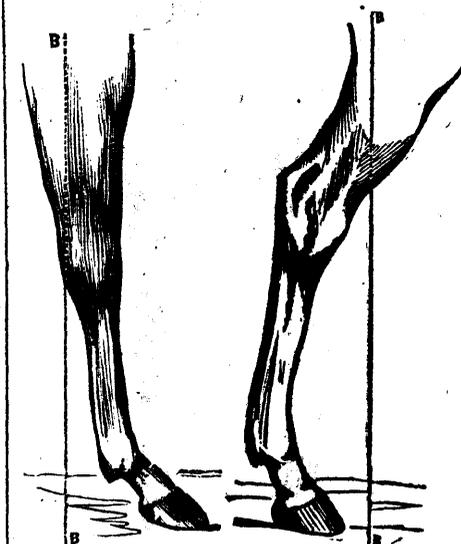


fig. 13 et 14.

On nomme aussi *jambe de veau* celle dont le canon au lieu d'être plat se rapproche de la forme ronde,



fig. 15 et 16.